

Certifiés conformes
par la Présidente
Mme Anne KIRBY

Anne Kirby

CHANEL PARFUM BEAUTE S.A.S.

135, avenue Charles de Gaulle

92521 NEUILLY-SUR-SEINE

R.C. NANTERRE : 478 417 710

EXERCICE 2022

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CHANEL PARFUMS BEAUTE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 135 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 7 8 4 1 7 7 1 0 0 0 0 1 7 Néant *

				Exercice N clos le, 31122022	N-1 31122021			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 465 336	2 434 715	30 621	37 418
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	4 999 993	4 999 993	4 999 993	
		Constructions	AP	AQ	120 644 918	76 250 162	44 394 755	44 594 979
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	268 212 519	223 902 531	44 309 987	40 043 139
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	37 416 034	27 184 797	10 231 237	10 750 706
		Immobilisations en cours	AV	AW	10 869 846		10 869 846	6 483 885
		Avances et acomptes	AX	AY	3 186 400		3 186 400	5 681 422
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	100	100	100	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	962 662	923 851	38 811	962 662
		Prêts	BF	BG	22 262		22 262	22 402
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	148 426		148 426	95 963
	TOTAL (II)		BJ	BK	448 928 500	330 696 058	118 232 442	113 672 674
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	156 839 175	12 627 759	144 211 416	109 424 763
		En cours de production de biens	BN	BO	38 061 364	3 758 368	34 302 996	28 967 334
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	112 189 630	13 563 711	98 625 918	80 897 217
		Marchandises	BT	BU	37 762 574	9 142 357	28 620 217	13 402 390
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 699 600	168 463	2 531 137	2 620 566
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	140 995 042		140 995 042	135 339 078
		Autres créances (3)	BZ	CA	80 533 462	309 098	80 224 363	102 885 225
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	870 690		870 690	223 574	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 915 145		6 915 145	4 233 682	
	TOTAL (III)	CJ	CK	576 866 686	39 569 757	537 296 928	477 993 833	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			113 876		113 876	127 663
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	1 025 909 063	370 265 816	655 643 247	591 794 171	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CHANEL PARFUMS BEAUTE		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 282 000 000)	DA	282 000 000	282 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	145 162	145 162
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 650 441	10 635 924
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	2 315 679	3 519 855
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	50 582 867	40 290 340
	Subventions d'investissement	DJ	731 915	788 918
	Provisions réglementées *	DK	17 461 438	17 756 791
	TOTAL (I)	DL	365 887 505	355 136 993
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 658 435	1 665 947
	Provisions pour charges	DQ	3 494 477	8 040 880
	TOTAL (III)	DR	5 152 913	9 706 828
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 745 177	168 635
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	39 444 070	37 537 750
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	139 430 985	111 776 946
	Dettes fiscales et sociales	DY	87 620 293	68 133 403
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 931 409	2 484 088
	Autres dettes	EA	10 834 367	6 763 584
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	284 006 305	226 864 408	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	596 523	85 941
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	655 643 247	591 794 171
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	233 581 268	182 889 579	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 745 177	168 635	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CHANEL PARFUMS BEAUTE								Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	25 015 148	FB	49 487 277	FC	74 502 426	51 696 639	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	225 663 914	FE	423 165 003	FF	648 828 918	590 162 937
			FG	20 998 874	FH	217 287 929	FI	238 286 804	185 226 879
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	271 677 937	FK	689 940 211	FL	961 618 148	827 086 456	
	Production stockée*				FM	26 815 056	(7 704 790)		
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	101 116	2 500		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	43 308 176	52 763 241		
	Autres produits (1) (11)				FQ	8 905 316	2 849 073		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 040 747 815	874 996 480
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	68 729 682	42 086 378		
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(13 272 048)	725 644		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	387 313 342	323 427 137		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(38 680 997)	(15 249 471)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	295 622 054	226 649 324		
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	11 088 646	9 928 172		
	Salaires et traitements*				FY	112 225 213	99 322 837		
	Charges sociales (10)				FZ	60 095 506	57 990 967		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	21 118 553	21 464 972		
			- dotations aux provisions*		GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	39 284 003	33 505 095		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	3 352 777	4 763 756		
	Autres charges (12)				GE	5 587 590	4 314 148		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	952 464 325	808 928 963	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	88 283 489	66 067 516	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	64	75		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	88 610	29 674		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	127 663	3 428		
	Différences positives de change				GN	731 312	147 290		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)						GP	947 651	180 470	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	1 037 728	127 663		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 292 892	2 227 671		
	Différences négatives de change				GS	1 647 423	448 728		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)						GU	4 978 044	2 804 063	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 030 392)	(2 623 593)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	84 253 096	63 443 923	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS CHANEL PARFUMS BEAUTE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	37 400		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	61 335		96 326
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 668 626		4 375 510
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 767 362		4 471 836
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	29 445		1 057 378
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 403		5 169
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	4 233 179		3 320 254
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 265 027		4 382 802
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	502 335		89 034
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	20 800 683		13 147 888
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	13 371 880		10 094 728
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 046 462 828		879 648 787
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	995 879 961		839 358 446
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	50 582 867		40 290 340
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	88 610		29 674
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			13 823
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	312 000		157 300
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 349 835		1 719 303
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6			
	obligatoires	A9			
Dont cotisations facultatives Madelin		A7			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cessions d'éléments d'actif		2 403		4 333	
Quote part subvention d'investissement virée au résultat				57 002	
Amortissements dérogatoires		3 194 735		3 490 088	
Litiges au personnel		271 496		201 296	
Amendes, litiges		29 445			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

A - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2019, la Société a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017. Certaines conclusions de l'Administration Fiscale développées dans la proposition de rectification datée du 18 décembre 2019 ont été contestées dans un courrier adressé à l'Administration fiscale le 16 décembre 2019. Une partie des éléments a été abandonnée par suite de cette contestation.

En 2021, l'administration fiscale a saisi le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour qu'il émette un avis sur le Crédit d'Impôt Recherche des projets remis en cause. Cette expertise a permis de clore définitivement les derniers sujets du contrôle. Les redressements définitifs ont été notifiés et mis en recouvrement à fin 2022. Ils ont un impact limité sur le résultat de l'exercice puisque le risque fiscal était provisionné dans les comptes de la Société.

Le 15 mars 2022 l'UE a imposé des sanctions économiques et individuelles en réaction à l'agression militaire commise par la Russie contre l'Ukraine. Certains produits, tels que le produit de luxe, ne peuvent plus être vendus à la Russie. La société a donc décidé de suspendre ses activités en Russie.

De même, les conditions macroéconomiques actuelles (pressions inflationnistes, hausse des taux d'intérêt ainsi que des coûts des matières premières et de l'énergie, pénuries, volatilité des taux de change) peuvent accroître les incertitudes économiques et avoir des effets sur les états financiers.

Il persiste à ce jour un manque de visibilité important sur l'évolution de cette guerre et de ses impacts sur l'économie.

B - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément au Nouveau Plan Comptable Général adopté par le règlement ANC 2022-01 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 et aux principes généralement admis.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

C - EVENEMENT POST-CLOTURE

Aucun évènement important ou significatif n'est intervenu depuis le début du nouvel exercice, susceptible de remettre en cause le résultat de l'exercice clos ou les informations figurant dans les comptes annuels.

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

D - CONSOLIDATION

CHANEL Limited, basée 5 Barlow Place, London W1J6DG, England, est l'entité consolidante du groupe dont la Société fait partie en tant qu'entreprise filiale.

E – INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} janvier 2021, CHANEL Parfums Beauté est membre du groupe d'intégration fiscale dont la société-mère est CHANEL SAS.

Selon la convention d'intégration fiscale, la société-mère est la seule bénéficiaire de l'économie d'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles résultant de l'application du régime fiscal de groupe, et est la seule redevable de ces impôts. Les sociétés membres du groupe d'intégration sont toutefois tenues solidairement au paiement de ces impôts, dans la limite du montant qui serait dû par chacune d'entre elles si elles n'avaient pas opté pour le régime fiscal de groupe.

Chaque société membre du groupe d'intégration est tenue de verser à CHANEL SAS, à titre de participation à l'IS dû par cette dernière, une somme égale à l'IS qui aurait grevé son résultat si elle avait été imposée séparément.

En conséquence, la créance d'IS de la Société, s'élevant à 2 519 425 euros au 31 décembre 2022 a été comptabilisée au débit du compte courant CHANEL SAS.

F - NOTES SUR LE BILAN

-1- MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES DIVERS POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS

Etat n° 2054.

AMORTISSEMENTS

Etat n° 2055.

-2- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

PROCEDES ET FORMULES

Les procédés et formules immobilisés ont été amortis selon le mode linéaire sur une durée de 3 ans.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels informatiques immobilisés sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans.

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

-3- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée de ces biens dans le patrimoine, y compris les frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les durées et modes les plus généralement retenus pour le calcul des amortissements sont les suivants :

Libellé	Durée	Méthode
Constructions	20 à 40 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel industriel	8 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel de laboratoire	8 ans	Dégressif
Matériel de manutention	3 à 8 ans	Dégressif
Outillage industriel (moules)	3 ans	Dégressif
Installations, agencements constructions	10 à 15 ans	Linéaire ou dégressif
Installations, agencements du matériel industriel	10 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel de bureau	8 à 10 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel informatique	3 à 5 ans	Dégressif
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

-4- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice.

La valeur d'utilité peut être évaluée en considérant d'une part, la valeur mathématique du titre et d'autre part, les plus-values latentes éventuelles et les perspectives d'évolution générale de la société filiale.

CREANCES IMMOBILISEES

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances, ont le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

-5- STOCKS ET EN-COURS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour cette évaluation.

Les produits finis et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous les coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

-6- CREANCES ET DETTES

METHODE D'EVALUATION

Les créances et dettes en euros ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes en devises ont été converties et comptabilisées en euros sur la base du cours officiel du 31 décembre 2022 pour les opérations non couvertes.

Les différences de conversion en résultant ont été inscrites à des comptes transitoires (écart de conversion ACTIF - écart de conversion PASSIF) et la perte latente ainsi dégagée a donné lieu à la constitution d'une provision pour risque.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat n° 2057.

-7- DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties et comptabilisées en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion en découlant ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

-8- CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Libellé – Euros -	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Charges constatées d'avance	6 915 145			6 915 145

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

-9- CAPITAUX PROPRES

Le capital social est constitué de 282 000 000 parts d'une valeur nominale de 1 €.

Libellé - Euros -	31/12/2021	Décision d'affectation du résultat 2021	Distribution exceptionnelle de dividendes	Résultat 2022	Autres variations	31/12/2022
Capital	282 000 000					282 000 000
Prime de fusion	145 162					145 162
Prime d'apport	0					0
Réserve légale	10 635 925	2 014 517				12 650 442
Réserve facultative	0					0
Report à nouveau	3 519 856	(1 204 176)				2 315 679
Résultat de l'exercice	40 290 341	(810 341)	(39 480 000)	50 582 868		50 582 868
Subv.d'investissement	788 918				(57 002)	731 916
Provisions réglementées	17 756 792				(295 353)	17 461 438
TOTAL	355 136 993	0	(39 480 000)	50 582 868	(352 356)	365 887 506

-10- PROVISIONS

Etat n° 2056.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé - Euros -	31/12/2021	Changement de méthode	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	31/12/2022
Prov. pour litiges	379 800		271 496	201 296		450 000
Prov. Pertes de change	127 663		113 877	127 663		113 877
Prov. Pour pensions	3 844 127		2 969 041	6 733 944		79 225
Prov. Pour Médailles	3 915 270		378 839	238 288	852 672	3 203 149
Autres Provisions	1 439 967		755 889	150 375	738 819	1 306 662
TOTAL	9 706 828	0	4 489 142	7 451 567	1 591 490	5 152 913

Engagements de retraite :

• **Méthode :**

Conformément à la recommandation ANC n° 2013-02, la société comptabilise les engagements de retraite et avantages similaires. Les régimes de retraite sont partiellement financés par le versement de primes à des compagnies d'assurance. L'ensemble des variations d'hypothèses actuarielles sont enregistrées dans le compte de résultat.

• **Éléments chiffrés :**

Provision pour régimes de retraite conventionnels et complémentaires : 79 K€.

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes à prestations définies sont indiquées ci-après :

Taux d'actualisation	: 3,70 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	: 3,70 %
Taux attendus d'augmentation des salaires	: 3,50 %
Conditions de départ à la retraite	: Départ à l'initiative de l'employé
Taux de turnover	: Table interne validée par les actuaires
Méthode actuarielle	: Méthode des unités de crédit projetées

Au 31 décembre 2022, les fonds confiés à des compagnies d'assurance pour le financement de ces régimes à prestations définies s'élèvent à 36 318 K€. Compte tenu de la hausse du taux d'actualisation, la juste valeur des actifs de certains régimes est supérieure à l'engagement de retraite, générant ainsi un actif au bilan.

Valeur actualisée des engagements financés	31 876 K€
Juste valeur des actifs du régime	- 36 318 K€
Provision au bilan	79 K€
Actif au bilan	- 4 520 K€

G - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

-1- VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Libellé - Euros -	Total
Chiffre d'affaires net France	271 677 938
Chiffre d'affaires net Export	689 940 211
	961 618 149

Aucune autre ventilation ne peut être communiquée en raison du préjudice grave que cette divulgation serait susceptible d'entraîner.

-2- PRINCIPAUX ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Libellé - Euros -	Total
Amortissements dérogatoires	295 353
Contentieux	(670 017)
Résultat sur opérations en capital	58 933
Autres	818 066
	502 335

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

-3- VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICE APRES INTEGRATION FISCALE

Libellé – Euros -	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	84 253 096	(16 561 076)	67 692 020
Résultat exceptionnel	502 336	(292 235)	210 101
Participation	(20 800 683)	3 481 429	(17 319 254)
	63 954 749	(13 371 882)	50 582 867

-4- ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Nature des différences temporaires – Euros -	Base	Impôt
ALLEGEMENTS		
<i>Au taux de 25 % + 3,3 %</i>		
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :		
- Contribution sociale de solidarité		
- Participation à l'effort de construction	467 662	120 774
- Provision pour risques n.décl.invalid.sal.	750 992	193 944
- Provision pour dépréciation Russie	923 852	238 585
- Participation	20 558 149	5 309 142
- Ecart de conversion passif	596 524	154 052
- Provision pour dépréciation clients divers	309 098	79 825
- Provision pour risques Mousstree	3 369	870
- Provision pour perte de change	113 877	29 409
- Provision pour engagement de retraite	79 225	20 460
- Autres provisions	212 103	54 776
ACCROISSEMENTS		
<i>Au taux de 25 % + 3,3 %</i>		
- Ecart de conversion actif	(113 877)	(29 409)
Total	23 900 974	6 172 427

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

-5- RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

Libellé - Euros -	Montant
Résultat net de l'exercice	50 582 868
Impôt sur les sociétés	<u>13 371 881</u>
Résultat avant Impôt	63 954 749
Amortissements dérogatoires :	
- Dotations	3 194 736
- Reprises	(3 490 089)
Résultat hors incidence des évaluations dérogatoires avant impôt	63 659 396

H - AUTRES INFORMATIONS

-1- ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DE BILAN (VALEUR NETTE)

ACTIF

Libellé – Euros -	Produits à recevoir	Effets de commerce
Participations		
Créances clients et comptes rattachés	26 288 558	
Autres créances	13 339 987	
	39 628 545	

PASSIF

Libellé – Euros -	Charges à payer	Effets de commerce
Emprunts et dettes financières divers	1 345 826	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 215 897	
Dettes fiscales et sociales	73 475 434	
Dettes sur immobilisations	867 945	
Autres dettes	10 571 688	
	151 476 790	

-2- REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Somme non communiquée, car cela équivaldrait à mentionner les rémunérations individuelles eu égard au faible nombre de membres dirigeants.

-3- AVANCES AUX DIRIGEANTS

Conformément à l'article R.123-197-8° du Code du Commerce, aucun crédit ou avance n'a été alloué aux membres des organes dirigeants de la société.

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

-4- VENTILATION DE L'FFECTIF MOYEN

Libellé	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	717
Agents de maîtrise et techniciens	421
Employés	76
Ouvriers	536
	1 749

5- MONTANTS DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés

Catégorie – EUR -	Total	Au profit de	
		Filiales	Autres
Commandes ou contrats signés et non réceptionnés	19 366 183		19 366 183
Cautions	47 865		47 865
	19 414 048		19 414 048

-6- INFORMATIONS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

Néant.

-7- ECHEANCIER DES LOCATIONS SIMPLES

Le tableau suivant présente l'ensemble des loyers prévus dans le cadre des locations simples :

– EUR –	31/12/2022
à moins d'un an	4 584 257
entre 1 et 2 ans	3 646 977
entre 2 et 3 ans	62 101
entre 3 et 4 ans	58 789
entre 4 et 5 ans	58 789
à plus de 5 ans	146 973
	8 557 885

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS CHANEL PARFUMS BEAUTE										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
INCORP.	TOTAL I				1		2		3						
	Frais d'établissement et de développement										CZ		D8		D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles										KD	2 384 348	KE		KF	108 579
CORPORELLES	Terrains				KG	4 999 993	KH		KI						
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	45 828 996	KK		KL	142 174					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2	KP	70 036 591	KQ	4 722 336					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	KS	250 703 244	KT	17 573 764					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	19 869 905	KW		KX	652 804				
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	15 388 123	LC		LD	1 505 201				
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours				LH	6 483 885	LI		LJ	12 663 247					
	Avances et acomptes				LK	5 681 422	LL		LM	(2 495 247)					
	TOTAL III				LN	418 992 163	LO		LP	34 764 281					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T					
Autres participations				8U	100	8V		8W							
Autres titres immobilisés				IP	962 662	IR		IS							
Prêts et autres immobilisations financières				IT	118 365	IU		IV	64 664						
TOTAL IV				LQ	1 081 128	LR		LS	64 664						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	422 457 639	OH		OJ	34 937 524						
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
					par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	TOTAL I				1		3		4						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				27 590		2 465 336								
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	4 999 993	LY						
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	45 971 171	MB		MC					
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	85 180	MH	74 673 746	MI					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	64 489	MJ	268 212 519	MK						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM	20 522 710	MN		MO					
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR					
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	16 893 324	MT		MU					
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX					
	Immobilisations corporelles en cours				MY	8 277 286	MZ	10 869 846	NA						
	Avances et acomptes				NC	(225)	NE	3 186 400	NF						
	TOTAL III				IY	8 277 286	NG	149 444	NH	445 329 712					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7					
Autres participations				I0		OX	100	OY							
Autres titres immobilisés				II		2B	962 662	2C							
Prêts et autres immobilisations financières				I2	12 341	2E	170 688	2F							
TOTAL IV				I3	12 341	NJ	1 133 451	NK							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	8 304 877	OK	161 785	OL	448 928 500	OM					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CHANEL PARFUMS BEAUTE											Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY				EL				EM				
Fonds commercial		RE				RF				RI				
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 346 929			PF	87 785			PG	2 434 715			
TOTAL I		RK	2 346 929			RM	87 785			RN	2 434 715			
Terrains		PI				PJ				PK				
Constructions	Sur sol propre	PM	27 193 376			PN	1 260 867			PO	28 454 243			
	Sur sol d'autrui	PR				PS				PT				
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	44 077 231			PW	3 796 950			PX	47 795 918			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	210 660 104			QA	13 295 474			QB	223 902 531			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	12 520 269			QE	1 584 518			QF	14 104 787			
	Matériel de transport	QH				QI				QJ				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 987 053			QM	1 092 956			QN	13 080 009			
	Emballages récupérables et divers	QP				QR				QS				
TOTAL II		QU	306 438 035			QV	21 030 767			QW	131 311			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	308 784 965			OP	21 118 553			OQ	131 311			
											329 772 206			
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1			N2	N3			N4	N5	N6			
Fonds commercial	RP	RQ			RR	RS			RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles	N7	N8			P6	P7			P8	P9	Q1			
TOTAL I	RW	RX			RY	RZ			SB	SC	SD			
Terrains	Q2	Q3			Q4	Q5			Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	10 707	R2	R3	(10)		R4	R5	R6 10 718			
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9	S1			S2	S3	S4			
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6	305 156	S7	S8	S9	326 123		T1	T2	(20 967)			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	T3	T4	2 790 701	T5	T6	3 008 312		T7	T8	T9 (217 611)			
	Matériel de transport	U1	U2	30 394	U3	U4	108 443		U5	U6	U7 (78 049)			
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8	U9		V1	V2			V3	V4	V5			
	Emballages récup. et divers	V6	V7	57 775	V8	V9	47 219		W1	W2	W3 10 556			
TOTAL II	X2	X3	3 194 735		X4	X5	3 490 088		X6	X7	X8 (295 353)			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL					NM					NO			
Total général (I+II+III)	NP	NQ	3 194 735		NR	NS	3 490 088		NT	3 490 088	NU	NV (295 353)		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	3 194 735		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	3 490 088		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(295 353)	
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9	Z8				
Primes de remboursement des obligations									SP	SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	17 756 791	TM	3 194 735	TN	3 490 088	TO	17 461 438	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR					
	TOTAL I	3Z	17 756 791	TS	3 194 735	TT	3 490 088	TU	17 461 438	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	379 800	4B	271 496	4C	201 296	4D	450 000	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	127 663	4U	113 876	4V	127 663	4W	113 876	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4 125 610	4Y	2 973 938	4Z	6 808 220	5A	291 328	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5 073 754	5W	1 129 830	5X	1 905 877	5Y	4 297 708	
TOTAL II	5Z	9 706 828	TV	4 489 142	TW	9 043 057	TX	5 152 913		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D				
		- corporelles	6E	6F	6G	6H				
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05				
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X				
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	923 851	08	09	923 851		
	Sur stocks et en cours	6N	33 393 184	6P	39 092 196	6R	33 393 184	6S	39 092 196	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	287 988	6Y	191 807	6Z	2 234	7A	477 561	
TOTAL III	7B	33 681 172	TY	40 207 855	TZ	33 395 418	UA	40 493 609		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	7C	61 144 792	UB	47 891 733	UC	45 928 564	UD	63 107 960
		- financières	UE	42 636 781	UF	41 958 341				
		- exceptionnelles	UG	1 037 728	UH	127 663				
			UJ	4 217 223	UK	3 842 560				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	22 262	UR	22 262	US				
	Autres immobilisations financières		UT	148 426	UV	72 200	UW	76 226			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	140 995 042		140 995 042					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO))		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	65 275		65 275					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 537 552		1 537 552					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	19 883 072		19 883 072				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	1 932 754		1 932 754				
		Divers		VP	104 754		104 754				
	Groupe et associés (2)		VC	45 208 944		45 208 944					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	11 801 108		7 281 537		4 519 571			
	Charges constatées d'avance		VS	6 915 145		5 065 608		1 849 536			
	TOTAUX			VT	228 614 338	VU	222 169 004	VV	6 445 334		
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	140							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	3 745 177		3 745 177					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	39 444 070		9 602 211		29 841 859				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	139 430 985		139 430 985						
Personnel et comptes rattachés		8C	53 800 330		33 217 153					20 583 177	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	30 025 460		30 025 460						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	259 449		259 449					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 535 053		3 535 053					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 931 409		2 931 409						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 834 367		10 834 367						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	284 006 305	VZ	233 581 268		29 841 859		20 583 177	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	18 014 531	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	12 531 667	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



Chanel Parfums Beauté

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Chanel Parfums Beauté

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Chanel Parfums Beauté,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Chanel Parfums Beauté relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 5 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Vincent-Genod', written over a horizontal line.

Patrick Vincent-Genod

Désignation de l'entreprise : SAS CHANEL PARFUMS BEAUTE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12							
Adresse de l'entreprise 135 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE		Durée de l'exercice précédent* 12							
Numéro SIRET* 4 7 8 4 1 7 7 1 0 0 0 0 1 7			Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N clos le, 31122022		N-1 31122021					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 465 336	AG	2 434 715	30 621	37 418	
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	4 999 993	AO		4 999 993	4 999 993	
		Constructions	AP	120 644 918	AQ	76 250 162	44 394 755	44 594 979	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	268 212 519	AS	223 902 531	44 309 987	40 043 139	
		Autres immobilisations corporelles	AT	37 416 034	AU	27 184 797	10 231 237	10 750 706	
		Immobilisations en cours	AV	10 869 846	AW		10 869 846	6 483 885	
		Avances et acomptes	AX	3 186 400	AY		3 186 400	5 681 422	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	100	CV		100	100	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD	962 662	BE	923 851	38 811	962 662		
Prêts		BF	22 262	BG		22 262	22 402		
Autres immobilisations financières*		BH	148 426	BI		148 426	95 963		
TOTAL (II)		BJ	448 928 500	BK	330 696 058	118 232 442	113 672 674		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	156 839 175	BM	12 627 759	144 211 416	109 424 763	
		En cours de production de biens	BN	38 061 364	BO	3 758 368	34 302 996	28 967 334	
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	112 189 630	BS	13 563 711	98 625 918	80 897 217	
		Marchandises	BT	37 762 574	BU	9 142 357	28 620 217	13 402 390	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 699 600	BW	168 463	2 531 137	2 620 566	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	140 995 042	BY		140 995 042	135 339 078	
		Autres créances (3)	BZ	80 533 462	CA	309 098	80 224 363	102 885 225	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
	Disponibilités	CF	870 690	CG		870 690	223 574		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 915 145	CI		6 915 145	4 233 682		
	TOTAL (III)	CJ	576 866 686	CK	39 569 757	537 296 928	477 993 833		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	113 876			113 876	127 663		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 025 909 063	IA	370 265 816	655 643 247	591 794 171		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS CHANEL PARFUMS BEAUTE		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 282 000 000)			DA	282 000 000	282 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	145 162	145 162	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	12 650 441	10 635 924	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	2 315 679	3 519 855	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	50 582 867	40 290 340	
	Subventions d'investissement			DJ	731 915	788 918	
	Provisions réglementées *			DK	17 461 438	17 756 791	
	TOTAL (I)			DL	365 887 505	355 136 993	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	1 658 435	1 665 947	
	Provisions pour charges			DQ	3 494 477	8 040 880	
	TOTAL (III)			DR	5 152 913	9 706 828	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 745 177	168 635	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	39 444 070	37 537 750	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	139 430 985	111 776 946	
	Dettes fiscales et sociales			DY	87 620 293	68 133 403	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	2 931 409	2 484 088	
Compte régul.	Autres dettes			EA	10 834 367	6 763 584	
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	284 006 305	226 864 408		
Ecart de conversion passif* (V)			ED	596 523	85 941		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	655 643 247	591 794 171		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
			Ecart de réévaluation libre	ID			
			Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	233 581 268	182 889 579		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 745 177	168 635		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CHANEL PARFUMS BEAUTE								Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N					Exercice (N - 1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	25 015 148	FB	49 487 277	FC	74 502 426	51 696 639
	Production vendue	{ biens * services *	FD	225 663 914	FE	423 165 003	FF	648 828 918	590 162 937
			FG	20 998 874	FH	217 287 929	FI	238 286 804	185 226 879
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	271 677 937	FK	689 940 211	FL	961 618 148	827 086 456
	Production stockée*						FM	26 815 056	(7 704 790)
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	101 116	2 500
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	43 308 176	52 763 241
	Autres produits (1) (11)						FQ	8 905 316	2 849 073
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 040 747 815	874 996 480
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	68 729 682
Variation de stock (marchandises)*						FT	(13 272 048)	725 644	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	387 313 342	323 427 137	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(38 680 997)	(15 249 471)	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	295 622 054	226 649 324	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	11 088 646	9 928 172	
Salaires et traitements*						FY	112 225 213	99 322 837	
Charges sociales (10)						FZ	60 095 506	57 990 967	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	21 118 553	21 464 972
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	39 284 003
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	3 352 777	4 763 756	
Autres charges (12)						GE	5 587 590	4 314 148	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	952 464 325	808 928 963	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	88 283 489	66 067 516	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	64	75	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	88 610	29 674	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	127 663	3 428	
	Différences positives de change					GN	731 312	147 290	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	947 651	180 470	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 037 728	127 663	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 292 892	2 227 671	
	Différences négatives de change					GS	1 647 423	448 728	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	4 978 044	2 804 063	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 030 392)	(2 623 593)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	84 253 096	63 443 923	

Désignation de l'entreprise		SAS CHANEL PARFUMS BEAUTE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	37 400		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	61 335	96 326	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	4 668 626	4 375 510	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	4 767 362	4 471 836	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	29 445	1 057 378	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	2 403	5 169	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	4 233 179	3 320 254	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	4 265 027	4 382 802	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	502 335	89 034		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	20 800 683	13 147 888		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	13 371 880	10 094 728		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 046 462 828	879 648 787		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	995 879 961	839 358 446		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	50 582 867	40 290 340		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	88 610	29 674
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		13 823
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	312 000	157 300
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 349 835	1 719 303
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cessions d'éléments d'actif				2 403	4 333	
Quote part subvention d'investissement virée au résultat					57 002	
Amortissements dérogatoires				3 194 735	3 490 088	
Litiges au personnel				271 496	201 296	
Amendes, litiges				29 445		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

A - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2019, la Société a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017. Certaines conclusions de l'Administration Fiscale développées dans la proposition de rectification datée du 18 décembre 2019 ont été contestées dans un courrier adressé à l'Administration fiscale le 16 décembre 2019. Une partie des éléments a été abandonnée par suite de cette contestation.

En 2021, l'administration fiscale a saisi le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour qu'il émette un avis sur le Crédit d'Impôt Recherche des projets remis en cause. Cette expertise a permis de clore définitivement les derniers sujets du contrôle. Les redressements définitifs ont été notifiés et mis en recouvrement à fin 2022. Ils ont un impact limité sur le résultat de l'exercice puisque le risque fiscal était provisionné dans les comptes de la Société.

Le 15 mars 2022 l'UE a imposé des sanctions économiques et individuelles en réaction à l'agression militaire commise par la Russie contre l'Ukraine. Certains produits, tels que le produit de luxe, ne peuvent plus être vendus à la Russie. La société a donc décidé de suspendre ses activités en Russie.

De même, les conditions macroéconomiques actuelles (pressions inflationnistes, hausse des taux d'intérêt ainsi que des coûts des matières premières et de l'énergie, pénuries, volatilité des taux de change) peuvent accroître les incertitudes économiques et avoir des effets sur les états financiers.

Il persiste à ce jour un manque de visibilité important sur l'évolution de cette guerre et de ses impacts sur l'économie.

B - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément au Nouveau Plan Comptable Général adopté par le règlement ANC 2022-01 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 et aux principes généralement admis.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

C - EVENEMENT POST-CLOTURE

Aucun évènement important ou significatif n'est intervenu depuis le début du nouvel exercice, susceptible de remettre en cause le résultat de l'exercice clos ou les informations figurant dans les comptes annuels.

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

D - CONSOLIDATION

CHANEL Limited, basée 5 Barlow Place, London W1J6DG, England, est l'entité consolidante du groupe dont la Société fait partie en tant qu'entreprise filiale.

E – INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} janvier 2021, CHANEL Parfums Beauté est membre du groupe d'intégration fiscale dont la société-mère est CHANEL SAS.

Selon la convention d'intégration fiscale, la société-mère est la seule bénéficiaire de l'économie d'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles résultant de l'application du régime fiscal de groupe, et est la seule redevable de ces impôts. Les sociétés membres du groupe d'intégration sont toutefois tenues solidairement au paiement de ces impôts, dans la limite du montant qui serait dû par chacune d'entre elles si elles n'avaient pas opté pour le régime fiscal de groupe.

Chaque société membre du groupe d'intégration est tenue de verser à CHANEL SAS, à titre de participation à l'IS dû par cette dernière, une somme égale à l'IS qui aurait grevé son résultat si elle avait été imposée séparément.

En conséquence, la créance d'IS de la Société, s'élevant à 2 519 425 euros au 31 décembre 2022 a été comptabilisée au débit du compte courant CHANEL SAS.

F - NOTES SUR LE BILAN

-1- MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES DIVERS POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS

Etat n° 2054.

AMORTISSEMENTS

Etat n° 2055.

-2- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

PROCEDES ET FORMULES

Les procédés et formules immobilisés ont été amortis selon le mode linéaire sur une durée de 3 ans.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels informatiques immobilisés sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans.

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

-3- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée de ces biens dans le patrimoine, y compris les frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les durées et modes les plus généralement retenus pour le calcul des amortissements sont les suivants :

Libellé	Durée	Méthode
Constructions	20 à 40 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel industriel	8 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel de laboratoire	8 ans	Dégressif
Matériel de manutention	3 à 8 ans	Dégressif
Outillage industriel (moules)	3 ans	Dégressif
Installations, agencements constructions	10 à 15 ans	Linéaire ou dégressif
Installations, agencements du matériel industriel	10 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel de bureau	8 à 10 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel informatique	3 à 5 ans	Dégressif
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

-4- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice.

La valeur d'utilité peut être évaluée en considérant d'une part, la valeur mathématique du titre et d'autre part, les plus-values latentes éventuelles et les perspectives d'évolution générale de la société filiale.

CREANCES IMMOBILISEES

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances, ont le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

-5- STOCKS ET EN-COURS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour cette évaluation.

Les produits finis et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous les coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

-6- CREANCES ET DETTES

METHODE D'EVALUATION

Les créances et dettes en euros ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes en devises ont été converties et comptabilisées en euros sur la base du cours officiel du 31 décembre 2022 pour les opérations non couvertes.

Les différences de conversion en résultant ont été inscrites à des comptes transitoires (écart de conversion ACTIF - écart de conversion PASSIF) et la perte latente ainsi dégagée a donné lieu à la constitution d'une provision pour risque.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat n° 2057.

-7- DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties et comptabilisées en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion en découlant ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

-8- CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Libellé – Euros -	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Charges constatées d'avance	6 915 145			6 915 145

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

-9- CAPITAUX PROPRES

Le capital social est constitué de 282 000 000 parts d'une valeur nominale de 1 €.

Libellé - Euros -	31/12/2021	Décision d'affectation du résultat 2021	Distribution exceptionnelle de dividendes	Résultat 2022	Autres variations	31/12/2022
Capital	282 000 000					282 000 000
Prime de fusion	145 162					145 162
Prime d'apport	0					0
Réserve légale	10 635 925	2 014 517				12 650 442
Réserve facultative	0					0
Report à nouveau	3 519 856	(1 204 176)				2 315 679
Résultat de l'exercice	40 290 341	(810 341)	(39 480 000)	50 582 868		50 582 868
Subv.d'investissement	788 918				(57 002)	731 916
Provisions réglementées	17 756 792				(295 353)	17 461 438
TOTAL	355 136 993	0	(39 480 000)	50 582 868	(352 356)	365 887 506

-10- PROVISIONS

Etat n° 2056.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé - Euros -	31/12/2021	Changement de méthode	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	31/12/2022
Prov. pour litiges	379 800		271 496	201 296		450 000
Prov. Pertes de change	127 663		113 877	127 663		113 877
Prov. Pour pensions	3 844 127		2 969 041	6 733 944		79 225
Prov. Pour Médailles	3 915 270		378 839	238 288	852 672	3 203 149
Autres Provisions	1 439 967		755 889	150 375	738 819	1 306 662
TOTAL	9 706 828	0	4 489 142	7 451 567	1 591 490	5 152 913

Engagements de retraite :

• **Méthode :**

Conformément à la recommandation ANC n° 2013-02, la société comptabilise les engagements de retraite et avantages similaires. Les régimes de retraite sont partiellement financés par le versement de primes à des compagnies d'assurance. L'ensemble des variations d'hypothèses actuarielles sont enregistrées dans le compte de résultat.

• **Eléments chiffrés :**

Provision pour régimes de retraite conventionnels et complémentaires : 79 K€.

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes à prestations définies sont indiquées ci-après :

Taux d'actualisation	: 3,70 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	: 3,70 %
Taux attendus d'augmentation des salaires	: 3,50 %
Conditions de départ à la retraite	: Départ à l'initiative de l'employé
Taux de turnover	: Table interne validée par les actuaires
Méthode actuarielle	: Méthode des unités de crédit projetées

Au 31 décembre 2022, les fonds confiés à des compagnies d'assurance pour le financement de ces régimes à prestations définies s'élèvent à 36 318 K€. Compte tenu de la hausse du taux d'actualisation, la juste valeur des actifs de certains régimes est supérieure à l'engagement de retraite, générant ainsi un actif au bilan.

Valeur actualisée des engagements financés	31 876 K€
Juste valeur des actifs du régime	- 36 318 K€
Provision au bilan	79 K€
Actif au bilan	- 4 520 K€

G - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

-1- VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Libellé - Euros -	Total
Chiffre d'affaires net France	271 677 938
Chiffre d'affaires net Export	689 940 211
	961 618 149

Aucune autre ventilation ne peut être communiquée en raison du préjudice grave que cette divulgation serait susceptible d'entraîner.

-2- PRINCIPAUX ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Libellé - Euros -	Total
Amortissements dérogatoires	295 353
Contentieux	(670 017)
Résultat sur opérations en capital	58 933
Autres	818 066
	502 335

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

-3- VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICE APRES INTEGRATION FISCALE

Libellé – Euros -	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	84 253 096	(16 561 076)	67 692 020
Résultat exceptionnel	502 336	(292 235)	210 101
Participation	(20 800 683)	3 481 429	(17 319 254)
	63 954 749	(13 371 882)	50 582 867

-4- ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Nature des différences temporaires – Euros -	Base	Impôt
ALLEGEMENTS		
<i>Au taux de 25 % + 3,3 %</i>		
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :		
- Contribution sociale de solidarité		
- Participation à l'effort de construction	467 662	120 774
- Provision pour risques n.décl.invalid.sal.	750 992	193 944
- Provision pour dépréciation Russie	923 852	238 585
- Participation	20 558 149	5 309 142
- Ecart de conversion passif	596 524	154 052
- Provision pour dépréciation clients divers	309 098	79 825
- Provision pour risques Mousstree	3 369	870
- Provision pour perte de change	113 877	29 409
- Provision pour engagement de retraite	79 225	20 460
- Autres provisions	212 103	54 776
ACCROISSEMENTS		
<i>Au taux de 25 % + 3,3 %</i>		
- Ecart de conversion actif	(113 877)	(29 409)
Total	23 900 974	6 172 427

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

-5- RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

Libellé - Euros -	Montant
Résultat net de l'exercice	50 582 868
Impôt sur les sociétés	<u>13 371 881</u>
Résultat avant Impôt	63 954 749
Amortissements dérogatoires :	
- Dotations	3 194 736
- Reprises	(3 490 089)
Résultat hors incidence des évaluations dérogatoires avant impôt	63 659 396

H - AUTRES INFORMATIONS

-1- ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DE BILAN (VALEUR NETTE)

ACTIF

Libellé – Euros -	Produits à recevoir	Effets de commerce
Participations		
Créances clients et comptes rattachés	26 288 558	
Autres créances	13 339 987	
	39 628 545	

PASSIF

Libellé – Euros -	Charges à payer	Effets de commerce
Emprunts et dettes financières divers	1 345 826	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 215 897	
Dettes fiscales et sociales	73 475 434	
Dettes sur immobilisations	867 945	
Autres dettes	10 571 688	
	151 476 790	

-2- REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Somme non communiquée, car cela équivaudrait à mentionner les rémunérations individuelles eu égard au faible nombre de membres dirigeants.

-3- AVANCES AUX DIRIGEANTS

Conformément à l'article R.123-197-8° du Code du Commerce, aucun crédit ou avance n'a été alloué aux membres des organes dirigeants de la société.

CHANEL PARFUMS BEAUTE S.A.S. – ANNEXE
31/12/2022

-4- VENTILATION DE L'FFECTIF MOYEN

Libellé	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	717
Agents de maîtrise et techniciens	421
Employés	76
Ouvriers	536
	1 749

5- MONTANTS DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés

Catégorie – EUR -	Total	Au profit de	
		Filiales	Autres
Commandes ou contrats signés et non réceptionnés	19 366 183		19 366 183
Cautions	47 865		47 865
	19 414 048		19 414 048

-6- INFORMATIONS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

Néant.

-7- ECHEANCIER DES LOCATIONS SIMPLES

Le tableau suivant présente l'ensemble des loyers prévus dans le cadre des locations simples :

– EUR –	31/12/2022
à moins d'un an	4 584 257
entre 1 et 2 ans	3 646 977
entre 2 et 3 ans	62 101
entre 3 et 4 ans	58 789
entre 4 et 5 ans	58 789
à plus de 5 ans	146 973
	8 557 885

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS CHANEL PARFUMS BEAUTENéant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations					
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	2 384 348	KE		KF	108 579	
CORPORELLES	Terrains				KG	4 999 993	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	45 828 996	KK		KL	142 174	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2	KP	70 036 591	KQ	4 722 336	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	KS	250 703 244	KT	17 573 764	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	19 869 905	KW		KX	652 804
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	15 388 123	LC		LD	1 505 201
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH	6 483 885	LI		LJ	12 663 247	
	Avances et acomptes				LK	5 681 422	LL		LM	(2 495 247)	
	TOTAL III				LN	418 992 163	LO		LP	34 764 281	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	100	8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP	962 662	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	118 365	IU		IV	64 664		
TOTAL IV				LQ	1 081 128	LR		LS	64 664		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	422 457 639	OH		OJ	34 937 524		
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO	27 590	LV		LW	2 465 336	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	4 999 993	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	45 971 171	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	85 180	MH	74 673 746	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	64 489	MJ	268 212 519	MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	20 522 710	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	16 893 324	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	8 277 286	MZ		NA	10 869 846	
Avances et acomptes				NC	(225)	ND		NE	3 186 400		
TOTAL III				IY	8 277 286	NG	149 444	NH	445 329 712		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	100	
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C	962 662	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	12 341	2F	170 688	
	TOTAL IV				I3		NJ	12 341	NK	1 133 451	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	8 304 877	ØK	161 785	ØL	448 928 500	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS CHANEL PARFUMS BEAUTE</u>											Néant <input type="checkbox"/> *																																																																																																																																																																										
CADRE A																																																																																																																																																																																					
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																																																																																																																																																																																					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																									
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN																																																																																																																																																																									
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ																																																																																																																																																																									
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH																																																																																																																																																																									
TOTAL I			RK			RM			RN			RO																																																																																																																																																																									
Terrains			PI			PJ			PK			PL																																																																																																																																																																									
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO																																																																																																																																																																									
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT																																																																																																																																																																									
Installations techniques, matériel et outillage industriels			Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX																																																																																																																																																																									
			Autres			Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD			QE																																																																																																																																																																									
immobilisations corporelles			Matériel de transport			QH			QI			QJ																																																																																																																																																																									
			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			QM			QN																																																																																																																																																																									
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS																																																																																																																																																																									
TOTAL II			QU			QV			QW			QX																																																																																																																																																																									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			QN			OP			OQ			OR																																																																																																																																																																									
CADRE B																																																																																																																																																																																					
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																																																																					
DOTATIONS																																																																																																																																																																																					
REPRISES																																																																																																																																																																																					
Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																																					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Immobilisations amortissables</th> <th colspan="3">Colonnes 1 à 3</th> <th colspan="3">Colonnes 4 à 6</th> <th rowspan="2">Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice</th> </tr> <tr> <th>Colonne 1 Différentiel de durée et autres</th> <th>Colonne 2 Mode dégressif</th> <th>Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel</th> <th>Colonne 4 Différentiel de durée et autres</th> <th>Colonne 5 Mode dégressif</th> <th>Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Frais établissements</td> <td>M9</td> <td>N1</td> <td>N2</td> <td>N3</td> <td>N4</td> <td>N5</td> <td>N6</td> </tr> <tr> <td>Fonds commercial</td> <td>RP</td> <td>RQ</td> <td>RR</td> <td>RS</td> <td>RT</td> <td>RU</td> <td>RV</td> </tr> <tr> <td>Autres immob. incorporelles</td> <td>N7</td> <td>N8</td> <td>P6</td> <td>P7</td> <td>P8</td> <td>P9</td> <td>Q1</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL I</td> <td>RW</td> <td>RX</td> <td>RY</td> <td>RZ</td> <td>SB</td> <td>SC</td> <td>SD</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>Q2</td> <td>Q3</td> <td>Q4</td> <td>Q5</td> <td>Q6</td> <td>Q7</td> <td>Q8</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">Constructions</td> <td>Sur sol propre</td> <td>Q9</td> <td>R1</td> <td>10 707</td> <td>R2</td> <td>R3</td> <td>(10)</td> </tr> <tr> <td>Sur sol d'autrui</td> <td>R7</td> <td>R8</td> <td></td> <td>R9</td> <td>S1</td> <td>S2</td> </tr> <tr> <td>Inst. gales, agenc. et am. des const.</td> <td>S5</td> <td>S6</td> <td>305 156</td> <td>S7</td> <td>S8</td> <td>326 123</td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>T3</td> <td>T4</td> <td>2 790 701</td> <td>T5</td> <td>T6</td> <td>T7</td> <td>3 008 312</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Autres immobilisations corporelles</td> <td>Inst. gales, agenc. am. divers</td> <td>U1</td> <td>U2</td> <td>30 394</td> <td>U3</td> <td>U4</td> <td>108 443</td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>U8</td> <td>U9</td> <td></td> <td>V1</td> <td>V2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mat. bureau et inform. mobilier</td> <td>V6</td> <td>V7</td> <td>57 775</td> <td>V8</td> <td>V9</td> <td>47 219</td> </tr> <tr> <td>Emballages récup. et divers</td> <td>W4</td> <td>W5</td> <td></td> <td>W6</td> <td>W7</td> <td>W8</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL II</td> <td>X2</td> <td>X3</td> <td>3 194 735</td> <td>X4</td> <td>X5</td> <td>X6</td> <td>3 490 088</td> </tr> <tr> <td>Frais d'acquisition de titres de participation</td> <td>NL</td> <td></td> <td></td> <td>NM</td> <td></td> <td></td> <td>NO</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Total général (I+II+III)</td> <td>NP</td> <td>NQ</td> <td>3 194 735</td> <td>NR</td> <td>NS</td> <td>NT</td> <td>3 490 088</td> </tr> <tr> <td>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</td> <td>NW</td> <td></td> <td>3 194 735</td> <td></td> <td>NY</td> <td></td> <td>3 490 088</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Total général non ventilé (NW-NY)</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>NZ</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>(295 353)</td> </tr> </tbody> </table>													Immobilisations amortissables	Colonnes 1 à 3			Colonnes 4 à 6			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	10 707	R2	R3	(10)	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9	S1	S2	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	305 156	S7	S8	326 123	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	2 790 701	T5	T6	T7	3 008 312	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	30 394	U3	U4	108 443	Matériel de transport	U8	U9		V1	V2		Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	57 775	V8	V9	47 219	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6	W7	W8	TOTAL II	X2	X3	3 194 735	X4	X5	X6	3 490 088	Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO	Total général (I+II+III)	NP	NQ	3 194 735	NR	NS	NT	3 490 088	Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		3 194 735		NY		3 490 088								Total général non ventilé (NW-NY)								NZ								(295 353)
Immobilisations amortissables	Colonnes 1 à 3			Colonnes 4 à 6			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																														
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel																																																																																																																																																																															
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6																																																																																																																																																																														
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV																																																																																																																																																																														
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1																																																																																																																																																																														
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD																																																																																																																																																																														
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8																																																																																																																																																																														
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	10 707	R2	R3	(10)																																																																																																																																																																														
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9	S1	S2																																																																																																																																																																														
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	305 156	S7	S8	326 123																																																																																																																																																																														
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	2 790 701	T5	T6	T7	3 008 312																																																																																																																																																																														
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	30 394	U3	U4	108 443																																																																																																																																																																														
	Matériel de transport	U8	U9		V1	V2																																																																																																																																																																															
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	57 775	V8	V9	47 219																																																																																																																																																																														
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6	W7	W8																																																																																																																																																																														
TOTAL II	X2	X3	3 194 735	X4	X5	X6	3 490 088																																																																																																																																																																														
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO																																																																																																																																																																														
Total général (I+II+III)	NP	NQ	3 194 735	NR	NS	NT	3 490 088																																																																																																																																																																														
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		3 194 735		NY		3 490 088																																																																																																																																																																														
							Total général non ventilé (NW-NY)																																																																																																																																																																														
							NZ																																																																																																																																																																														
							(295 353)																																																																																																																																																																														
CADRE C																																																																																																																																																																																					
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*																																																																																																																																																																																					
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																									
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8																																																																																																																																																																									
Primes de remboursement des obligations									SP			SR																																																																																																																																																																									

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS CHANEL PARFUMS BEAUTENéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	17 756 791	TM	3 194 735	TN	3 490 088	TO	17 461 438
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	17 756 791	TS	3 194 735	TT	3 490 088	TU	17 461 438
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	379 800	4B	271 496	4C	201 296	4D	450 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	127 663	4U	113 876	4V	127 663	4W	113 876
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4 125 610	4Y	2 973 938	4Z	6 808 220	5A	291 328
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5 073 754	5W	1 129 830	5X	1 905 877	5Y	4 297 708
TOTAL II	5Z	9 706 828	TV	4 489 142	TW	9 043 057	TX	5 152 913	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		– corporelles	6E	6F	6G	6H			
		– titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	923 851	08	09	923 851	
	Sur stocks et en cours	6N	33 393 184	6P	39 092 196	6R	33 393 184	6S	39 092 196
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	287 988	6Y	191 807	6Z	2 234	7A	477 561
TOTAL III	7B	33 681 172	TY	40 207 855	TZ	33 395 418	UA	40 493 609	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	61 144 792	UB	47 891 733	UC	45 928 564	UD	63 107 960	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	42 636 781	UF	41 958 341				
	– financières	UG	1 037 728	UH	127 663				
	– exceptionnelles	UJ	4 217 223	UK	3 842 560				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)		UP	22 262	UR	22 262	US			
		Autres immobilisations financières		UT	148 426	UV	72 200	UW	76 226		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA							
		Autres créances clients		UX	140 995 042		140 995 042				
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO))		ZI							
		Personnel et comptes rattachés		UY	65 275		65 275				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 537 552		1 537 552				
	Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		VM						
			Taxe sur la valeur ajoutée		VB	19 883 072		19 883 072			
			Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	1 932 754		1 932 754			
			Divers		VP	104 754		104 754			
		Groupe et associés (2)		VC	45 208 944		45 208 944				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	11 801 108		7 281 537		4 519 571		
		Charges constatées d'avance		VS	6 915 145		5 065 608		1 849 536		
	TOTAUX				VT	228 614 338	VU	222 169 004	VV	6 445 334	
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	140						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	3 745 177		3 745 177				
		à plus d'1 an à l'origine		VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	39 444 070		9 602 211		29 841 859		
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	139 430 985		139 430 985				
		Personnel et comptes rattachés		8C	53 800 330		33 217 153				20 583 177
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	30 025 460		30 025 460				
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	259 449		259 449				
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 535 053		3 535 053				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 931 409		2 931 409				
		Groupe et associés (2)		VI							
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 834 367		10 834 367				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX				VY	284 006 305	VZ	233 581 268		29 841 859		20 583 177
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	18 014 531	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	12 531 667	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

CHANEL PARFUMS BEAUTE

Société par actions simplifiée au capital de 282.000.000 euros
Siège social : 135, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
478 417 710 R.C.S. Nanterre

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 JUIN 2023

Extrait des décisions

[...]

Deuxième décision

L'associé unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 50.582.867 euros de la manière suivante :

- la somme de 2.529.144 euros au poste « Réserve Légale » dont le solde de 12.650.442 euros sera ainsi porté à 15.179.586 euros ;
- la somme de 47.940.000 euros à la distribution d'un dividende à l'associé unique, soit 0,17 euro par action ;
- le solde, soit 113.723 euros au poste « Report à Nouveau » dont le solde de 2.315.679 euros sera ainsi porté à 2.429.402 euros.

La distribution de dividende sera mise en paiement au siège social à compter du 20 juin 2023.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'associé unique prend acte qu'il a été procédé, au titre des trois exercices précédents, aux distributions de dividendes suivantes :

Au titre de l'exercice 2021 :

Distribution d'un dividende de 0,14 euro par action, décidée par l'associé unique le 30 juin 2022, éligible à l'abattement.

Au titre de l'exercice 2020 :

Distribution d'un dividende de 0,199 euro par action, décidée par l'associé unique le 22 juin 2021, éligible à l'abattement.

Au titre de l'exercice 2019 :

Néant.

Troisième décision

L'associé unique, décide de renouveler le mandat de Président de Madame Anne KIRBY pour une période d'un an qui prendra fin à la date à laquelle l'associé unique sera appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Madame Anne KIRBY a déclaré accepter le renouvellement de son mandat et n'être frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Madame Anne KIRBY ne percevra pas de rémunération pour l'exercice de ses fonctions mais aura droit au remboursement des frais engagés dans l'exercice de son mandat sur présentation de justificatifs.

[...]

Sixième décision

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du présent acte pour effectuer toutes formalités légales requises par les décisions qui précèdent.

[...]

Pour extrait certifié conforme
par la Présidente

Anne Kirby

Madame Anne KIRBY